

Monsieur le Sénateur

Monsieur le Député M. Philippe Ballard : (représentée ce soir par Mme Isabelle Lescalle)

Madame la Conseillère Régionale

Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Mesdames Messieurs les maires des communes de l'agglomération,

Mes chers collègues,

Chères Martinodiennes, chers Martinodiens

Je suis heureux et un peu ému de vous accueillir ce soir, la dernière cérémonie de vœux remonte à janvier 2020, elle était celle de **mon précédent** mandat. La crise sanitaire a bouleversé nos existences et le bon fonctionnement des institutions, le lien social et la **convivialité** avaient disparu de nos agendas.

Fort heureusement, l'année 2022 a vu, peu à peu, la vie ordinaire reprendre son cours.

Aussi, je souhaite vous présenter mes vœux les plus chaleureux, des vœux de bonne santé, de réussite dans vos projets professionnels et personnels, des vœux à partager avec vos proches et ceux qui vous sont chers.

Je me réjouis de vous voir nombreux et je veux vous présenter ma nouvelle équipe issue **du scrutin** de mars 2022 :

Mon adjointe Carole et mes deux adjoints Georges et Thierry,

Les conseillères municipales Isabelle, Majda, Sandrine Nathalie, Manuella et Sandra

Et les conseillers municipaux Hervé, Patrick, Pascal, Gérard et Philippe.

Une équipe que je remercie de son engagement et de son aide précieuse.

Je souhaite également adresser mes vœux et mes remerciements aux agents qui œuvrent au quotidien pour assurer les missions qui leurs sont confiées. Les derniers venus, Matthieu Muzeau agent technique, Christelle Sablin et Aurore Hoeppe toutes deux au service de la restauration et de l'entretien de l'école ont succédé à Anita Delafolie et Alain Petitfrère partis en retraite. Et, depuis quelques jours Virginie Allavoine a pris la succession de Caroline Lerond, qui elle aussi, nous a quitté pour une retraite méritée.

A chacune et chacun, je souhaite le meilleur pour **la** nouvelle vie qui est désormais la leur.

Je salue la collaboration prochaine de Blandine Bouré et de Corinne Champion qui seront nos agents recenseurs pour la collecte **qui** débutera le 19 janvier. Merci de l'accueil que vous leur réserverez, elles vous présenteront leur carte officielle.

La crise de la Covid a mis nos missions de maire à rudes épreuves et aujourd'hui encore nous sommes confrontés à des procédures nouvelles que nous confient l'État, liées à la crise énergétique ou à la guerre en Ukraine. Et aujourd'hui encore, nous sommes confrontés à une grève surprise des transporteurs de la SAGERE, nous avons dû gérer la fourniture de repas de **substitution** à nos écoliers.

Reste que la réalisation des projets communaux est la meilleure source de fierté et de satisfaction. Je vais les énumérer sans trop m'attarder, pour nous permettre de passer au temps de **la convivialité** tant attendu.

Notre projet d'extension de l'école s'est réalisé et a été inauguré en juin dernier. Un dortoir et une salle de classe destinée aux plus petits ont été construits. J'en profite pour remercier Catherine Deschamps-Berger et son équipe pour leur patience durant les travaux qui, se sont déroulés en plein protocole sanitaire.

Cette opération a bénéficié du soutien de nos partenaires, que je remercie à savoir 20 000 euros de la Communauté d'agglomération, 70 000 euros de l'État et 80 000 euros du conseil départemental.

Les travaux ont permis en plus un remaniement des installations, c'est une bibliothèque plus fonctionnelle et bientôt un bureau de direction remplacera le cagibi qu'on nommait pompeusement bureau.

L'école est dotée aujourd'hui d'un système d'alarme et de tableau interactif dans toutes les salles.

Nous **réhabiliterons** l'ancien dortoir ayant un accès direct sur le parking de l'école pour lancer un projet de cabinet **paramédical**.

Subventions sollicitées : Agglomération 11000 euros État 18000 Euros
Département 16000 euros

Donner à nos enfants et à leurs enseignants, les meilleures conditions d'accueil pour bien apprendre et bien grandir est essentiel. Ils ont bénéficié cette année encore d'une journée au Parc St Paul pour les plus grands et d'un spectacle co-financé par le Conseil départemental. L'Association Parents Enfants propose, elle aussi, ses actions pour les divertir : sa fête du printemps, sa fête Halloween en partenariat avec le SATO, sa kermesse et maintes opérations festives. Et cette année, l'APE et la commune apporteront leur soutien financier au départ en classe de découverte des élèves de Catherine Deschamps-Berger, encore une action mise en sommeil ces deux dernières années. Merci à Catherine de monter ce projet.

La restauration scolaire fait l'objet de notre attention, la commune s'est inscrite dans le groupe de travail piloté par la communauté d'agglomération dans le cadre du Projet Alimentaire territorial. L'application des dispositions de la loi Egalim y est suivie. Une part de **bio est** aujourd'hui au menu de nos enfants (**à part aujourd'hui**), deux agents ont été formés et sont maîtres composteurs. La réflexion se poursuit pour réduire le plastique et prendre en compte les orientations environnementales.

Je salue le travail et le soutien de l'association RAIPONCE auprès de l'école pour sensibiliser les enfants au respect de leur environnement.

Je souhaite également saluer l'engagement de nos **associations** locales qui ont très vite relancé leurs actions et proposé à nos habitants des activités.

Merci à Arc En Ciel pour son action auprès des seniors, Gym Saint Martin pour ses activités sportives, Improthéo et ses ateliers adaptés aux jeunes de tout âge, l'escopette, LSSM qui a remis sur pied le Marché de Noël tant attendu, l'Ufolep, l'ASPTT pour la pratique du foot et du hockey mais également le Centre social rural d'Auneuil-Canopée qui offre un vaste éventail d'activités à nos administrés et organise pour nous, chaque année, un centre de loisirs partagé avec la commune d'Aux Marais.

Des travaux importants ont été réalisés dans la commune en matière de voirie.

La rénovation de la route de Saint Léger en Bray : Après les magnifiques travaux orchestrés par Laurent Delmas sur le secteur de Saint Léger en Bray, il restait à rénover notre secteur pour assurer la continuité des travaux et démontrer la bonne coordination entre les Maires dans leur planning de travaux. Le gros œuvre est terminé sur plus de 500 mètres avec une **accentuation** de noue pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales.

Le, gravillonnage sera effectué au printemps ainsi que la signalétique au sol. La communauté d'agglomération a participé à hauteur de 32 000 euros, et le conseil départemental à 25 000 euros.

Merci à Fabrice Tiron pour son pilotage des travaux

La rénovation du chemin des Osiers : Après l'enfouissement des réseaux réalisé par le Syndicat électricité nous venons en toute logique de refaire la voirie, avec une subvention du Département de 20 000 euros.

Merci à Oise VRD Services pour son pilotage des travaux

Je citerai également l'amélioration de l'évacuation d'eau pluviale chemin de Chaumont et l'intervention sur ce même réseau, Grande rue pour diminuer le risque de verglas avec une aide de la communauté d'Agglomération de **3 et 7 000 euros**.

Les travaux d'enfouissement de la partie nord de la Grande rue devraient démarrer au printemps avec l'aide financière du Syndicat d'Électricité de 270 000 euros avant que le tapis de la voirie soit rénové par les services techniques du département.

En matière d'environnement, nous avons créé un verger conservatoire qui profitera bientôt à nos habitants mais déjà, notre première ruche a permis d'offrir un petit pot de miel à tous nos écoliers.

Un éco-pâturage a aussi été implanté sur 3000 mètres carré.

Ces projets ont également bénéficié d'une aide de la communauté d'agglomération et, pour entretenir ces installations et plantations nouvelles, un bras de chargement du tracteur des cantonniers a été acquis pour faciliter leur travail associé aussi à une aide de la communauté d'agglomération de 2000 euros.

Et pour assurer aussi la sécurité de nos deux cantonniers, nous avons installé un portail plus large et automatisé pour l'accès à leur local technique.

De grands projets inscrits dans notre programme municipal progressent.

La création d'un établissement d'accueil du jeune enfant et la construction de 12 logements pour personnes âgées autonomes résulte d'un partenariat entre la Commune et la Société LAESSA (ex-HLM du Beauvaisis) pour lequel je tiens à remercier M Ferlin et Mme Orrière pour le montage de ce projet dont le permis de construire est attribué.

Un appel d'offre groupé est lancé depuis peu. Les logements seront attribués en priorité à nos personnes âgées. Nous avons déjà reçu une première liste de candidatures.

Nous sollicitons la communauté d'agglomération à hauteur de 60 000 euros, l'État 113 000 euros et le conseil départemental 103000 euros, la CAF sollicitée nous informera en ce début d'année de l'aide apportée. Un appel à candidature va être lancé pour la gestion de la structure petite enfance.

La part de la Commune est en partie couverte par la revente du terrain à la société LAESSA. La signature de la promesse de vente a eu lieu en décembre

Dans la continuité de ces projets La société « AGES ET VIE » propose d'implanter une structure pour personnes âgées en perte d'autonomie. Le permis de construire vient d'être déposé sur un terrain appartenant à la commune dont le profit de la vente financera également la construction de la crèche.

En juin dernier, le constructeur « Clésence » a remis les clés des logements aux locataires des 7 maisons et 12 logements. Ces logements ont permis le retour chez nous de jeunes et de personnes âgées originaires de notre commune. Sur les 17 terrains libres de construction, 8 familles sont déjà installées.

Je veux évoquer un projet commun avec la Commune d'Aux Marais, il concerne le cimetière où sera implanté des columbariums supplémentaires, des cave-urnes et une stèle au jardin du souvenir. Nous avons sollicité l'aide à part égale du conseil départemental, de la communauté d'agglomération et de l'État pour 3000 euros chacune.

L'agrandissement du cimetière reste un projet commun, la procédure est en cours.

D'autres projets sont à l'étude, notamment devant la crise énergétique et la volonté d'amplifier les économies d'énergie, une réflexion est ouverte sur l'installation d'une pompe à chaleur dans cette salle des fêtes, un premier devis s'élève à 75 000 euros, l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics, toutes ces recherches viennent compléter nos actions déjà entreprises, le remplacement d'ampoules par des leds, la gestion de l'éclairage public et la concertation avec les associations sur l'utilisation des lieux publics et de la maîtrise des consommations.

Par ailleurs, la gendarmerie nous a fourni ses préconisations pour l'installation de vidéo surveillance sur l'ensemble de la commune, l'estimation est de 80 000 euros, nous aurons à en décider prochainement.

Mon propos est un peu long mais deux années sans cérémonies ne peuvent faire oublier que les projets avancent et que notre commune a été déclarée en 2022 « commune où il fait bon vivre » et je peux vous annoncer officieusement qu'elle devrait obtenir un nouveau label « commune prudente » au titre de la sécurité routière.

Si beaucoup court après les labels, je reste personnellement attaché à une coupe locale, celle de nos inter-village qui nous a échappé de peu cette année, sans rancune Christophe ! Après cette presque victoire, nous nous mobilisons pour l'année prochaine.

Je voudrais encore remercier tous les acteurs associatifs, les bénévoles, mes collègues élus pour l'investissement dans nos projets et le retour à la convivialité qui a marqué cette année, ce marché de Noël qui a attiré de nombreux visiteurs et qui j'espère suscitera des volontés pour l'avenir.

Je citerai également l'animation du village estival du conseil départemental en juillet qui a recueilli un vif succès,

Merci au département de nous avoir délégué Jean Philippe Manigot pour cette organisation.

C'est avec plaisir que les élus ont procédé à la distribution avant les fêtes à tous les concitoyens âgés de plus de 65 ans le **CADEAU** de Noël. Ils ont été accueillis chaleureusement. Les échanges ont été tout aussi sympathiques. J'en profite également pour rappeler que dimanche, le comité des fêtes offre à nos aînés et au personnel le traditionnel repas communal.

Et avant de vous **convier** tout à l'heure à partager le verre de l'amitié, je souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année et j'adresse à toutes celles et tous ceux qui souffrent ou traversent des moments difficiles toutes mes pensées et souhaits du meilleur à venir.